

19.12.2016 - 11:30 Uhr

Reprise de l'entité MedicalService des CFF par Helsana

Zurich (ots) -

À compter du 1.7.2017, Helsana proposera les prestations opérationnelles qui étaient jusqu'ici fournies par l'entité MedicalService des CFF, incluant des examens médicaux d'aptitude, des clarifications et des prestations de conseil. Helsana reprend tous les collaborateurs de MedicalService des CFF, les contrats en cours avec des clients tiers et des partenaires ainsi que l'inventaire.

Le 1.7.2017, Helsana reprendra l'entité MedicalService de CFF SA, qui réalise notamment des examens d'aptitude du personnel des CFF ainsi que des clarifications pour le Case Management et la gestion de la santé en entreprise. Helsana a obtenu l'adjudication à l'issue d'un examen approfondi des CFF.

La reprise de MedicalService permet à Helsana de proposer à ses clients Entreprises de nouveaux services attrayants. Helsana devient ainsi l'un des plus importants fournisseurs de prestations de la médecine du travail et d'entreprise en Suisse, un segment certes restreint mais en forte croissance. Le CEO Daniel H. Schmutz a déclaré: «Helsana garantit aux CFF ainsi qu'aux autres clients de MedicalService que la transition sera effectuée dans des conditions tout à fait normales et que toutes les prestations actuelles continueront d'être fournies avec la même qualité. Nous continuerons de développer, sur cette base, l'offre de MedicalService».

Helsana reprend l'intégralité de la quarantaine de collaborateurs de MedicalService, les contrats en cours avec les clients tiers et les partenaires ainsi que l'inventaire.

Helsana - engagée pour la vie

En tant qu'assurance-maladie et assurance-accidents suisse digne de confiance, le Groupe Helsana s'engage pour la santé et la prévoyance de particuliers et d'entreprises. L'entreprise est une société anonyme non cotée en Bourse, organisée sous forme de holding. Regroupées dans une même holding, les sociétés Helsana, Progrès, Sansan et Avanex se chargent des affaires opérationnelles. Helsana emploie plus de 3000 collaborateurs dans toute la Suisse et occupe une position de leader sur le marché suisse des assurances avec un volume de primes de six milliards de francs.

Helsana protège 1,9 million de personnes contre les conséquences financières de la maladie, des accidents, de la maternité et de la nécessité de soins pour les personnes âgées. Avec son offre étendue dans les domaines de l'assurance de base, complémentaire et accidents, Helsana s'engage pour la vie de chacun.

Helsana développe des solutions d'assurance pour atténuer les conséquences économiques provoquées par des absences dues à une maladie ou un accident pour plus de 50 000 entreprises et fédérations comptant au total plus de 678 000 assurés.

Pour de plus amples renseignements:

Service médias Helsana
Téléphone +41 43 340 12 12
media.relations@helsana.ch

Ce communiqué de presse se trouve également dans le Coin médias sur www.helsana.ch/fr/media

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004725/100797202> abgerufen werden.